

Circonscription Caen 2

Aux membres du Conseil d'école,
À Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Aux parents d'élèves,

École Primaire Publique Les Drakkars

Téléphone
02 31 72 65 00

Mél
Ce.0142149K@ac-caen.fr

Place des Drakkars
14 123 Cormelles le Royal

Procès verbal du conseil d'école du mardi 16 mars 2021

Présent-es :

- M. Mmes Vittoz, Bondiguel, Geffroy, Branellec, Renouf, Gémarin, Clergeaud, Mitre, Smanio, Cuesta, Castelin, enseignants
- M. Mmes Chatelet, Chemin, Ricard, Tiercin, Barrois, Kichou, Heuchel, Jegou, Romage, Afonso Novo, Chalat, représentant-es de parents d'élèves
- Mme Germe, représentante de la mairie

Absents excusés :

- Mme BERARD, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- DDEN : M. PAILLE

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le mardi 16 mars 2021 à 18h, les membres du Conseil de l'école primaire Les Drakkars à Cormelles le royal, légalement convoqués, se sont réunis à l'école sous la présidence de M. Vittoz, directeur.
Désignation de la secrétaire de séance : Mme CUESTA.

Approbation du PV du dernier conseil d'école : Le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

M. Vittoz remercie M. Savary pour le remplacement dans la classe de CM pendant le premier semestre et souhaite la bienvenue à Mme Castelin qui assure la classe les lundis et un mardi sur trois.

VIE SCOLAIRE

Effectifs et données de l'école :

Depuis le dernier conseil d'école : 2 départs (1 en MS et 1 en CM1) et 5 arrivées (2 en MS, 1 en CE2, 2 en CP) pour un total de 206 élèves, 77 en maternelle et 129 en élémentaire.

Organisation des rythmes scolaires :

L'école est revenue à une organisation du temps scolaire à quatre jours en 2018, cette mesure reste dérogatoire et doit être réévaluée par le conseil d'école.

Constat et observations des membres du conseil d'école :

Vote : 16 voix pour le maintien des 4 jours, 5 voix pour le retour à 4,5 jours.

Décision du conseil d'école : maintien du système dérogatoire à 4 jours.

Les projets de classes, la vie scolaire :

Suite à des interrogations de parents, l'équipe enseignante informe le conseil d'école que tous les besoins en AVS d'enfants en situation de handicap ne peuvent être satisfaits par manque d'AVS.

Un mi-temps sur l'école pour 5 enfants notifiés par la MDPH, nous devons répartir au mieux les moyens dont nous disposons.

Il est convenu que les coordonnées des représentants de parents d'élèves vont être données aux parents concernés afin de faire remonter leur parole.

Mme Germe précise que la mairie a écrit à M. BOUVIER (DASEN) et à Laurence DUMONT mais qu'ils n'ont pas reçu de réponse à ce jour.

Beaucoup de projets sont suspendus au retour de conditions d'enseignement normales. La fermeture des salles de sport empêche les interventions prévues (tennis de table), certaines classes n'auront pas leur cycle de natation cette année, les sorties sont annulées dans l'attente d'un allègement du protocole sanitaire.

Merci à la commune de Cormelles le Royal pour sa participation financière et matérielle au projet de jumelage avec la Comédie de Caen. Trois classes ont pu participer à l'élaboration d'un spectacle à partir de jeux de marionnettes, bruitages, scènes de théâtres.

Une captation du spectacle sera transmise aux parents des élèves concernés et déposée sur le site internet de l'école pour les autres familles.

L'école accueille huit étudiants en Service Sanitaire de Santé pendant quatre semaines. Ils mènent des actions de prévention autour des écrans, des réseaux sociaux et de l'hygiène bucco-dentaire. Une présentation des conclusions et des recommandations sera faite par voie écrite (papier ou électronique).

Tour de table des projets de classes.

- *Classe de Moyenne Sections de Mélanie* :

Classe de mer et d'eau prévue en juin, projet musique « Boucle d'Or » avec Corinne Picouveau du SIVOM, animation CPIE dans le cadre de la semaine de la biodiversité, séance de tennis de table reportée

- *Classe de Petite et Grande Section d'Ariane* : séances de tennis de table reportées, projet musique « Boucle d'Or » avec Corinne Picouveau du SIVOM, animation CPIE dans le cadre de la semaine de la biodiversité

- *Classe de Petite et Grande Section de Carine* : séances de tennis de table reportées, projet musique « Boucle d'Or » avec Corinne Picouveau du SIVOM, animation CPIE dans le cadre de la semaine de la biodiversité

- *Classe de CP de M. Clergeaud* :

Intervention de Sophie Cadet en musique, animation sur la biodiversité

- *Classe de CP/CE1 de Mme Renouf et Mme Gémarin* :

Intervention de Sophie Cadet en musique, animation sur la biodiversité, création d'un livre numérique sur « Le loup est revenu »

- *Classe de CE1/CE2 de Mme Branellec* :

Intervention de Sophie Cadet en musique, sortie sur les pollinisateurs et animation sur le compostage dans le cadre de la semaine du développement durable, projet sur les Carnets de voyage (même si la sortie au musée a été annulée)

- *Classe de CE2 de Mme Geffroy* : Intervention de Sophie Cadet en musique, sorties théâtre annulées, piscine annulée, animation avec le Syvedac, animation sur la classification des êtres vivants dans le cadre de la semaine du développement durable

- *Classe de CM1/CM2 de Mme Bondiguel* : partie théorique du permis vélo pour les CM2 + une journée à venir avec l'association « Prévention routière », projet « Rébecca Dautremet » avec la médiathèque en attente, sortie de fin d'année à Clécy, théâtre en attente

- *Classe de CM1/CM2 de Mme Castelln et M. Vittoz* :

Correspondance avec Cagny, Jumelage Comédie de Caen, Intervention tennis de table reportée, natation annulée, sortie en forêt annulée, spectacles réservés aux publics scolaires annulés, sortie à Clécy (2 nuitées)

Mme BARROIS s'interroge sur l'existence d'un plan B si les nuitées n'avaient pas lieu. Il lui semble nécessaire de prévoir un pique-nique ou autre pour marquer la fin de l'école primaire. Mme BONDIGUEL et M VITTOZ sont d'accord.

Inter-écoles :

- Carnaval annulé cette année mais une rencontre est prévue avec les classes de l'école de la Vallée ayant travaillé la batucada en musique.

Journée déguisée dans l'école lundi 19 avril pour la venue des classes de la Vallée ? A rediscuter en équipe (19 avril ou 23 avril, veille de vacances ?)

- Cross : suspendu pour le moment mais une réflexion est menée entre les enseignant-es pour proposer une petite rencontre sportive entre classes en élémentaire.

Fête de l'école :

Pas de date prévue à ce jour.

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS, SÉCURITÉ DES LOCAUX ET DES PERSONNELS**Travaux :**

Les portes donnant accès à l'école ont été changées.

Le mobilier de la classe de M. Clergeaud a été changé par du mobilier neuf en tables individuelles réglables en hauteur.

La mairie s'investit dans l'appel à projet d'équipement informatique lancé par le ministère de l'Éducation Nationale pour renouveler le matériel et les ressources numériques des classes élémentaires des deux écoles de la commune.

Mme GERME précise que des rencontres ont lieu régulièrement entre la mairie et les écoles pour faire le point sur l'équipement informatique.

Sécurité incendie :

Le premier exercice s'était déroulé le 22/09/20, un second exercice aura lieu au cours de ce semestre.

PPMS risques majeurs :

Une journée d'exercice pour toute l'académie avait été prévue le 16/02/21 puis annulée à cause des contraintes sanitaires.

Un exercice au niveau de l'école sera organisé avant les vacances de printemps.

Les protocoles ont été présentés lors du premier conseil d'école, le directeur reste disponible pour répondre aux questions des parents sur les questions de sécurité.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Solde au 16.03.21 : 4 426,82€

QUESTIONS DES REPRÉSENTANT-ES DE PARENTS D'ÉLÈVES**Questions à l'équipe enseignante :**

Savez-vous ce qu'il en est des tests salivaires ?

→ Les écoles concernées ont été informées, notre école ne semble pas en faire partie.

Mise à jour au 25/03/21 : des tests sont prévus dans l'école mais nous n'avons pas la date.

Comment se déroulent les récréations (durée, dépense physique des élèves,...) ?

→ Les enfants ont les mêmes activités mais sur des zones de la cour réduites et sans échange avec les camarades des autres classes. Elles durent 15 minutes matin et après-midi.

Les représentants de parents trouvent que la séparation entre les classes à long terme est néfaste. Mais il s'agit d'un protocole national.

Des parents nous on fait remonter l'accès difficile aux toilettes. Qu'est-ce qui pourrait être fait ? Certains enfants disent ne pas avoir le droit d'aller aux toilettes pendant le temps de classe ou ne pas avoir le temps pendant la récréation.

→ Il est demandé aux parents des enfants concernés de s'adresser directement à M. VITTOZ.

Il s'agit peut-être d'un problème lié aux zones de la cour de récréation en élémentaire. L'équipe enseignante devra en discuter avec les élèves

La gestion émotionnelle de nos enfants liée à la crise sanitaire :

Nous sommes plusieurs parents à avoir constaté que le protocole sanitaire commençait à peser sur les enfants (problèmes de comportement en classe et/ou sur le temps du midi, violences verbales et physiques, etc...). Nous avons conscience que le protocole sanitaire ne peut pas être assoupli, afin que les classes puissent être mélangées sur les temps de récréation, pour autant le fait d'être en vase clos entraîne chez certains élèves une saturation qui engendre des difficultés de comportements nuisibles à la vie de l'école et aux élèves. Y a-t-il un temps d'échange avec les élèves pour leur permettre de verbaliser leur ressenti par rapport à cette période difficile ? Ne serait-il pas possible

que les élèves aient un lieu où ils pourraient exprimer leurs angoisses afin d'apaiser le climat tendu qui s'installe peu à peu ? Car la situation dure et va encore malheureusement durer plusieurs mois, nous pensons qu'il est important de trouver des solutions et de mettre en place un lieu d'expression, un défouloir, car il risque d'y avoir des dégâts émotionnels importants chez certains enfants.

→ Nous partageons votre constat mais la prévention des troubles psychologiques est également du ressort des familles. Il convient d'alerter les enseignant-es lorsqu'un enfant montre des signes de détresse psychologique mais également inciter les familles à consulter leur médecin voire un psychologue.

La psychologue scolaire, l'infirmière, le médecin scolaire peuvent être des ressources si besoin mais elles ne peuvent assurer un suivi de tous les élèves.

Les temps d'échange existent dans les classes selon les sensibilités des enfants et des enseignant-es (temps d'échanges formels ou informels, institués dans l'emploi du temps ou non). Nous tentons d'être attentifs à la situation de chacune et de chacun.

Comment les animateurs travaillent avec les enseignants ? Y a-t-il une transmission qui se fait ?

→ oui mais toujours de façon informelle puisqu'aucun temps de concertation n'est prévu dans nos temps de travail respectifs. Nous saluons le professionnalisme des animatrices et animateurs de Cormelles le Royal qui informent toujours les enseignant-es et le directeur des différentes situations/problèmes rencontrés et qui savent être dans l'échange à chaque modification du protocole sanitaire.

Questions aux animateurs :

Est-ce que les animateurs ont fait remonter des difficultés ? Si oui quelles sont les difficultés en question ?

Les difficultés sont les mêmes que celles évoquées ici par les enseignants et les représentants de parents.

Ont-ils bénéficié d'un accompagnement pour gérer cette période particulière ? Ont-ils été formés afin de permettre aux enfants d'évacuer efficacement les tensions qui s'accumulent petit à petit ? Nous parlons de "tensions" car les enfants ont beaucoup trop de contraintes actuellement vu leur jeune âge, la dépense physique est moindre et ils évoluent dans un huis clos depuis des mois. Nous pensons qu'il faudrait un travail, une réflexion sur l'organisation du temps libre du midi afin que ce soit un vrai moment bénéfique pour les enfants.

Leur formation initiale d'animateurs leur permet d'observer les difficultés qui peuvent se présenter, mais ils n'ont pas eu de formation spécifique sur le covid. Depuis mars 2020, pour le respect du protocole sanitaire, le personnel a été doublé (1 animateur par classe + 1 animateur pour la coordination entre les différents temps). Certains jeunes animateurs n'ont pas le BAFA mais de nombreux animateurs ayant le BAFA sont présents. Quand les enfants sont dans leur classe, les animateurs proposent des activités. Ils assurent la rotation entre les toilettes, le lavage des mains, le réfectoire, la cour, la classe.

Certains enfants ont l'impression que des conflits ne sont pas réglés, ils ont l'impression de ne pas être entendus.

→ Peut-être que le problème est réglé par l'animateur mais que l'enfant n'en a pas l'impression. A rediscuter avec l'équipe et le responsable des animateurs.

Comment s'organise le temps du midi ? Qu'est-ce qui est proposé aux enfants ?

→ Le protocole sanitaire interdit de faire beaucoup d'activités. Les enfants ont aussi besoin de ne rien faire.

Le permis à point :

Est-il présenté aux enfants ? Est-il utilisé comme outil pédagogique (explications, rappel régulier de ce qui y figure...) ? Comment regagner des points ? Lors d'une perte de points, y a-t-il un temps de discussion avec l'animateur et une punition adaptée si besoin ? L'acte qui a valu la perte de points est-il repris avec l'élève par l'animateur le lendemain par exemple ? Est-il possible d'avoir la totalité du règlement de bonne conduite ?

→ Le règlement est distribué lors de l'inscription des enfants. Il est exposé et expliqué par les animateurs en début d'année. Le point n'est pas enlevé tout de suite, mais seulement après plusieurs avertissements concernant une problématique récurrente. Il y a alors un temps d'échange entre les différents animateurs pour avoir un avis partagé. L'enfant est informé, il sait pourquoi on va lui enlever un point. Après les vacances, si des efforts ont été faits en lien avec les difficultés rencontrées, l'enfant récupère des points. Il y a un temps d'échange entre l'enfant et l'animateur.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 15 juin à 18h.

La secrétaire, Madame Cuesta

Le directeur, Monsieur Vittoz

